

Compte rendu CGT de la réunion du Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) du 29 janvier 2021

L'ordre du jour de ce comité, organisé en présentiel comprenait l'approbation du procès-verbal du CDAS du 10 juillet 2020, la présentation de la note d'orientations pour l'action sociale ministérielle 2021, du budget 2020 et 2021 ainsi qu'un point portant sur la restauration.

En avant-propos, la présidente a souligné que nous vivons un contexte difficile et que des réflexions concernant l'action sociale sont menées sur le plan national.

I - Procès verbal de la réunion du 10 juillet 2020

Le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2020 n'ayant pas été rédigé, il sera soumis à l'approbation des membres de la prochaine réunion CDAS.

II - Présentation des orientations pour l'action sociale ministérielle 2021

La Présidente a commenté la note d'orientation nationale qui décline les orientations pour l'action sociale ministérielle, ainsi que le budget ministériel 2021 et la répartition des Crédits d'Actions Locales par département. Elle a rappelé que l'action sociale ministérielle est le pivot de l'action sociale, dans le contexte de transformation du MINEFI. Le dernier Comité National d'Action Sociale prévue initialement le 10 décembre 2020 a été boycottée par les Organisations Syndicales (OS). Il aurait dû se tenir à nouveau début janvier (la Présidente n'a aucune information sur le sujet).

Une réflexion est actuellement engagée pour refondre l'action sociale. La rénovation de l'action sociale se décline en 4 points :

- la gouvernance des associations AGRAF, ALPAF, EPAF, ATSCAF, La Coopérative, Place des Arts et le Club sportif de Bercy ;
- les prestations, à savoir l'aide au logement, l'aide à la parentalité et l'amélioration de l'offre de restauration collective ;
- le parc de résidences de vacances confié à l'EPAF;
- le réseau de l'action sociale.

La déléguée départementale de l'action sociale du Bas-Rhin a indiqué qu'une restructuration des délégations départementales de l'action sociale est à l'ordre du jour. Aussi, dans la région Grand Est, certains délégués départementaux sont déjà amenés à gérer deux ou trois départements. Certains délégués ne sont pas remplacés. Il a été proposé à la déléguée départementale de l'action sociale du Bas-Rhin d'être désaisie de la gestion des 2 Restaurants Inter Administration au profit de la déléguée du Haut-Rhin. Selon la déléguée, une régionalisation du pilotage est prévue pour uniformiser les prestations entre les départements (la problématique du logement en Alsace n'est pas la même que dans les Ardennes). Des groupes de travail ont permis aux délégués départementaux volontaires de se réunir fin de l'année 2020 pour discuter de la crise sanitaire et de la redéfinition de leurs missions.

Pour la CGT Finances Publiques, les propositions du Secrétariat Général visent à entraîner une baisse du budget de l'action sociale et une suppression massive des emplois. La proximité en matière d'action sociale est essentielle alors que la régionalisation qui est prévue pour l'avenir ne fera qu'éloigner les délégations des usagers. Les résidences EPAF pourraient être vendues (il est proposé des partenariats avec des agences de tourisme) et les 7 associations qui gèrent l'action sociale seraient regroupées en une seule (fusion des associations telles que AGRAF, EPAF, ATSCAF...).

À ce titre, la CGT Finances Publiques vous invite à signer massivement une pétition qui est disponible sur le site de la fédération des finances publiques « les politiques sociales en grand danger » : https://www.cgtfinances.fr/vie-des-agents/action-sociale/article/pétition-les-politiques-sociales-en-grand-danger

Le budget de l'action sociale ministérielle pour 2021 s'élève à environ 109 millions d'euros hors réserve de précaution. La CGT Finances Publiques note que ce budget subit une baisse de 7 millions d'euros par rapport à celui de 2020. Cette baisse s'inscrit dans un contexte de restriction budgétaire pour la Fonction Publique et pour Bercy en particulier.

Au niveau local, le budget est en baisse de 2 000 € alors que le nombre d'agents (actifs et enfants) et de retraités a augmenté entre 2019 et 2020. La CGT Finances Publiques s'interroge quant aux versements par le Secrétariat Général des montants prévus par agents, enfants et retraités.

III - Budget 2020 et budget prévisionnel 2021

• Concernant le budget 2020

La réserve de 6 % n'a pas été levée pour le budget de 2020. Notons que cette réserve diminue chaque année les sommes allouées à l'action sociale. Le budget prévisionnel a été respecté puisqu'il reste au 31 décembre 2020 un solde de 1,45 €. Le crédit restant d'un montant de 870 euros a été reporté et pourra être utilisé dans le budget 2021.

En raison de la crise sanitaire, l'Arbre de Noël a été annulé. En lieu et place, il a été exceptionnellement décidé d'octroyer une dotation supplémentaire de 35 € par enfant (carte cadeau : TITRES CADO). 761 enfants ont ainsi pu bénéficier de

cette dotation supplémentaire. Les services de la DRFIP ont assuré la distribution des jouets sur l'ensemble des sites. Les parents qui ont commandé un chèque cadeau ont reçu un chèque cadeau d'un montant de 65 € (au lieu de 30 €) par enfant, et ceux qui ont commandé un jouet ou un abonnement ont reçu un chèque cadeau supplémentaire d'un montant de 35 € par enfant. Concernant les actifs, seule la sortie Karting a été maintenue. Organisée en commun avec le département du Haut-Rhin, cette sortie qui a attiré 58 participants, a rencontré un vif succès. Compte tenu du contexte sanitaire, les sorties pour les aînés et les retraités ont été annulées. Toutefois, ils ont pu se rendre au « Paradis des Sources » le 9 octobre 2020.

Sur la part du budget relative aux actions sociales, seules quelques consultations auprès de psychologues ont pu avoir lieu pour un montant total de dépenses de 1 778 euros. La conférence « Aidants » a été annulée et a été remplacée par des consultations psychologiques Parents/Enfants.

• Concernant le budget 2021

Le budget de l'action sociale prévu pour l'année 2021 baisse de 2 000 €. Il passe ainsi de 59 100,55 € à 57 210 €. Il a été prévu que pour le spectacle de Noël 2021, les mêmes intervenants seraient repris. L'Arbre de Noël aura donc lieu au Royal Palace, le dernier week-end du mois de novembre 2021. L'action rentrée scolaire est aussi reconduite pour l'année 2021.

Trois sorties seront également proposées pour les agents actifs :

- Sortie au Parc animalier Saint-Croix le dimanche 27 juin 2021 (sans transport);
- Soirée Karting et Escape game le samedi 12 septembre 2021 (note de la CGT : cette date a été fournie par l'Administration, mais le 12 septembre tombe un dimanche. Ce sera donc soit le samedi 11 septembre, soit le dimanche 12 septembre, on verra le moment venu.) ;
- Sortie à Coblence Marché de Noël en novembre/décembre 2021.

Il est également proposé des actions vers les aînés et les retraités en 2021. Une sortie est ainsi prévue à Kirrwiller (sans transport) la dernière semaine de juin 2021. Une sortie à Coblence – Marché de Noël pourrait avoir lieu en novembre 2021, en espérant que la pandémie sera derrière nous ou maîtrisée. Le programme « loisirs et cultures » sera diffusé aux aînés et les retraités.

Aucun repas ou moment de convivialité n'est prévu pour les retraités pour cette année 2021.

Concernant l'action sociale, 30 consultations psychologiques, 4 permanences juridiques ainsi que deux conférences Ligues contre le Cancer seront proposées aux agents.

Les actions de solidarité effectuées en 2020 (envoi d'une carte de vœux pour les agents en difficultés) sont reconduites en 2021.

Toutefois, la tenue des événements susmentionnés est lié à la situation sanitaire et les annonces gouvernementales.

IV - Point sur la restauration

À ce jour, seul le restaurant de l'Hôtel de Région Alsace était fermé entre Noël et Nouvel An (car les agents de la Région étaient en télétravail). Les autres restaurants administratifs du département sont à ce jour ouverts. La déléguée à l'action sociale a précisé que le démantèlement de la cuisine du site Picquart commencera lorsque le Secrétariat Général aura effectué des arbitrages quant aux devis de démantèlement qui oscillent entre 5 000 € et 10 000 € selon le prestataire. Il est prévu pour les sites de Neudorf et de Saverne un renouvellement d'équipements de restauration devenu obsolète.

Concernant le coût moyen théorique d'un repas, il a été défini par le Ministère à 5,81 € maximum.

V - Points divers

La prochaine réunion du CDAS aura lieu sous la forme d'un groupe de travail.

Nous rappelons aux agents qui rencontrent des difficultés dans leur vie personnelle et/ou sur leur lieu de travail qu'ils n'hésitent pas à contacter un militant CGT, les assistantes sociales ou le médecin de prévention.

Vos représentants CGT au CDAS :

Kevin HÉLÈNE (titulaire), Latifa BELKHADIR (suppléante), Evelyne KIEFFER (experte)

N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :

cgt.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex 06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52 www.dgfip.cgt.fr/67/ – cgt.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr